Respect des libertÃ©s individuelles et les activitÃ©s de renseignement.!

Internet

PostÃ© par : JulieM
PubliÃ©e le : 15/4/2015 13:30:00

Dans les prochains jours, le parlement franÃ§ais sâ□□apprÃªte Ã dÃ©battre et voter - dans le cadre dâ□□une procÃ©dure accÃ©lÃ©rÃ©e - le projet de Loi sur le renseignement, proposÃ© en Conseil des Ministres le 19 mars dernier. Bien que dÃ©jÃ prÃ©vu avant les attentats quâ□□a subi la France en janvier dernier, cette loi, qui vise notamment le terrorisme, trouve un Ã©cho particulier Ã la lumiÃ¨re de ces Ã©vÃ©nements.
Si la lutte contre le terrorisme et les activitÃ©s illicites ne fait pas et ne doit pas faire dÃ©bat, lâ□□Internet Society France tient Ã souligner le nÃ©cessaire Ã©quilibre Ã trouver entre le respect des libertÃ©s individuelles et les activitÃ©s de renseignement. Ce projet de Loi a pour but de donner un cadre lÃ©gal Ã des activitÃ©s de renseignement, dont certaines sont dÃ©jÃ en pratique. Câ□□est donc une opportunitÃ©, aujourdâ□□hui donnÃ©e aux parlementaires, pour amÃ©liorer ce projet et en renforcer les dispositifs et les cadres de contrÃ´le.

Nous pouvons citer les autoritÃ©s franÃ§aises elles-mÃªmes qui indiquaient en 2010 Ã propos du Deep Packet Inspection (DPI) :

â□□*Si ce type dâ□□outils peut rÃ©pondre Ã des fins lÃ©gitimes et des besoins dâ□□efficacitÃ©, leur mise en place soulÃ¨ve toutefois plusieurs inquiÃ©tudes liÃ©es Ã la protection de la vie privÃ©e, au respect du secret des correspondances ou Ã la protection de la neutralitÃ© de lâ□□Internet. Le risque notamment Ã©voquÃ© est de les voir utilisÃ©s Ã dâ□□autres fins que celles prÃ©vues initialement, sans nÃ©cessairement accompagner cette Ã©volution des prÃ©cautions adÃ©quates*.â□□

Lâ□□Internet Society France tient Ã souligner plusieurs axes dâ□□amÃ©lioration des dispositions du projet de Loi :

Restaurer la place du pouvoir judiciaire et du contradictoire

Tant sur le plan de la saisie de la justice Ã la suite dâ□□investigations relatives au renseignement, que sur le plan du contrÃ´le et des recours, lâ□□Internet Society France prÃ©conise de restaurer la place du pouvoir judiciaire, afin de garantir lâ□□application du droit commun et de permettre des recours en cas de contentieux.

Ces recours devraient pouvoir sâ□□exercer par les citoyens ou par des associations qui les reprÃ©sentent, sans filtre administratif prÃ©alable et avec une procÃ©dure qui laisse la place au contradictoire.

Composition de la future commission nationale de contrÃ´le des techniques de renseignement (CNCTR)

Nous suggÃ©rons que ce projet de Loi soit lâ□□occasion dâ□□amÃ©liorer la reprÃ©sentativitÃ© au sein de cette nouvelle commission mise en place en replacement de lâ□□actuelle commission nationale de contrÃ´le des interceptions de sÃ©curitÃ© (CNCIS).
Des personnalitÃ©s indÃ©pendantes pourraient y siÃ©ger, ainsi que des reprÃ©sentants des autoritÃ©s administratives en lien avec la protection de la vie privÃ©e comme la CNIL.

Une meilleure collÃ©gialitÃ© dans les dÃ©cisions nous semble Ã©galement indispensable et une rÃ©flexion doit Ãªtre menÃ©e sur la PrÃ©sidence de la commission qui doit Ãªtre indÃ©pendant du pouvoir exÃ©cutif, sa voix Ã©tant prÃ©pondÃ©rante.
Lâ□□Internet Society France salue Ã cet Ã©gard lâ□□intÃ©gration de lâ□□ARCEP Ã cette future

commission.

BoÃ®tes noires

En lâ□□Ã©tat du projet, le flou qui entoure la mise en oeuvre de la surveillance sans contrÃ´le judiciaire semble rendre l'expertise critique du dispositif difficile : algorithme non connu, dÃ©ploiement potentiel chez tous les opÃ©rateurs, quâ□□ils sâ□□agissent de FAI ou dâ□□hÃ©bergeurs, et absence de contrÃ´le Ã priori sur ce dÃ©ploiement.

Lâ□□inquiÃ©tude de lâ□□Internet Society France sur ce sujet est dâ□□ouvrir une brÃ¨che dans la surveillance au coeur mÃªme du rÃ©seau, surveillance quâ□□il pourrait Ãªtre aisÃ© dâ□□Ã©tendre dans le futur, en lâ□□absence d'Ã©valuation Ã priori.
Sans compter Ã©galement les possibles impacts techniques dâ□□une telle solution.

ProtÃ©ger les lanceurs dâ□□alerte, les journalistes et les avocats

Si les recours doivent Ãªtre possibles, nous pensons Ã©galement que les agents qui pourraient constater des dÃ©rives dans lâ□□application du dispositif doivent pouvoir saisir le Conseil dâ□□Etat ou la CNCTR, et bÃ©nÃ©ficier de la garantie d'une protection immÃ©diate.
Les journalistes et avocats doivent pouvoir bÃ©nÃ©ficier dâ□□un statut particulier assurant le respect de la confidentialitÃ© des sources et de leurs Ã©changes professionnels.

Nous saluons la mobilisation des organisations et des associations sur ce projet de Loi, et plus particuliÃ¨rement la FÃ©dÃ©ration internationale des ligues des droits de lâ□□Homme (FIDH), la Ligue des droits de lâ□□Homme (LDH), Reporters sans frontiÃ¨res, Amnesty International et Privacy International qui ont exprimÃ© rÃ©cemment leurs inquiÃ©tudes dans un communiquÃ© commun soulignant les dÃ©rives possibles dans le futur.

Lâ□□Internet Society France invite les parlementaires franÃ§ais Ã amÃ©liorer ce projet de Loi en se saisissant de ces diffÃ©rentes propositions.